URGENT de FedEx Express Swiss Post GmbH

Conditions d'expédition, prix, conditions

Chaque fois que vous déposez un envoi URGENT, vous acceptez les conditions figurant dans le présent document. Les envois URGENT sont en principe soumis aux conditions générales de FedEx Express Swiss Post GmbH. Le présent document récapitule les principaux points concernant les envois URGENT.

À propos de ce factsheet

URGENT est une offre express distribuée exclusivement par la Poste, qui se base sur le service «FedEx International Priority» de FedEx Express Swiss Post GmbH. URGENT est une offre simplifiée soumise aux conditions ci-après.

Dans la première partie, nous vous expliquons notre collaboration avec FedEx et avec qui vous pouvez parler du produit URGENT. Dans la deuxième partie, vous trouverez des détails sur les prix et les prestations complémentaires possibles, ainsi que sur les suppléments qui peuvent s'appliquer malgré la simplification de la prestation URGENT. Dans la dernière partie, vous trouverez les contacts et les procédures pour les commandes de matériel ou les sinistres. Nous vous présentons en annexe un extrait des conditions de transport actuelles de FedEx, qui s'appliquent également à URGENT.

La Poste et FedEx Express Swiss Post GmbH

Relation d'agence

La Poste CH SA est autorisée à conclure des contrats au nom et pour le compte de FedEx Express Swiss Post GmbH pour les prestations "URGENT" en tant qu'agent de conclusion. Le client conclut le contrat pour les services ci-dessous avec FedEx Express Swiss Post GmbH et FedEx Express Swiss Post GmbH est exclusivement responsable de la fourniture des prestations envers le client.

Personne de contact

Les demandes et requêtes relatives à cette relation contractuelle doivent être adressées à la Poste CH SA, qui agit au nom de FedEx Express Swiss Post GmbH en tant que premier interlocuteur envers le client.

Encaissement

La Poste CH SA est chargée par FedEx Express Swiss Post GmbH de facturer directement au client les montants dus conformément à la convention. Le client est tenu de verser les montants dus à la Poste CH SA.

Conditions générales de FedEx Express Swiss Post GmbH

Les conditions générales de FedEx Express Swiss Post GmbH (consultables sur www.fedex.com, voir note de bas de page) s'appliquent aux services convenus dans le cadre du présent contrat. FedEx Express Swiss Post GmbH se réserve le droit de modifier ou de compléter les conditions à tout moment. Le client s'engage à respecter les conditions générales de vente en vigueur. Les conditions générales du client ne sont pas applicables. En cas de divergence entre les conditions générales de FedEx Express Swiss Post GmbH et les conditions du présent contrat, ces dernières prévalent.

Contrôle

FedEx Express Swiss Post GmbH vérifie périodiquement les chiffres d'affaires et les quantités. Si celles-ci diffèrent des valeurs, FedEx Express Swiss Post GmbH se réserve le droit d'adapter les conditions contractuelles convenues.

Adaptations

Les éventuelles adaptations de prix sont communiquées au client sous une forme appropriée (y compris par e-mail) avec un préavis d'au moins un mois.



Dispositions particulières pour URGENT

Prix

Pour les envois URGENT, le décompte s'effectue sur la base du poids effectivement pesé. Aucun poids volumétrique n'est appliqué, tout comme aucun supplément carburant ou supplément pour une livraison dans des régions reculées.

En principe, le prix courant publié sur <u>www.poste.ch/urgent</u> et représenté dans le service en ligne de la Poste est facturé. Si vous convenez avec nous d'une quantité d'envois annuels, le tarif convenu s'applique. À partir de 100 envois par an, nous pouvons vous proposer un tarif contractuel. Notre service en ligne d'établissement de lettres de voiture vous indique votre prix. Demeurent réservées les modifications relatives aux poids, aux dimensions ou aux contenus effectivement pesés par FedEx et à leur valeur de marchandise.

De manière générale, le tarif pour les «URGENT marchandises» s'applique. Si vos envois remplissent les critères définis en matière de poids, de valeur de la marchandise et de taille, les catégories «URGENT Documents» ou «URGENT Petites marchandises» peuvent être sélectionnées.

Valeur de la mar- chandise	Poids	Emballage
URGENT Documents:		
Max. USD 100	0.5kg	FedEx Envelope
URGENT Petites marchandises:		
Max. USD 100	2.5kg	FedEx Pak

Vous trouverez de plus amples informations sur les emballages à la page 4 du présent factsheet.

Distribution le midi

Pour 25 destinations actuelles, une distribution le midi est possible pour les numéros postaux d'acheminement dans les centres d'agglomération, l'envoi est livré avant 12h00 ou en partie avant 10h30. Lors de l'établissement de la lettre de voiture, notre service en ligne vous indique si ce service est disponible pour votre pays de destination. Le prix de la distribution le midi est supérieur de 5% à votre prix de base et s'affiche en conséquence dans le service en ligne. Cette offre utilise le service «FedEx International Priority Express».

Importation

Im Dans le service en ligne "Créer une lettre de voiture (contre facture)", vous pouvez sélectionner dans un premier temps la fonction Importation. Vous créez ainsi une lettre de voiture URGENT comme d'habitude, mais l'adresse de l'expéditeur se trouve à l'étranger et vous êtes le destinataire de l'envoi. Vous

prenez ainsi en charge les frais de transport pour l'envoi en Suisse ainsi que les éventuels frais liés au dédouanement à l'importation en Suisse (p. ex. droits de douane, TVA, frais de traitement), qui peuvent être consultés sous <u>Suppléments de dédouanement (fedex.com)</u>. Si vous disposez d'un compte PCD et que vous souhaitez l'utiliser pour vos envois à l'importation, veuillez nous l'annoncer afin que nous puissions l'enregistrer dans les données de base.

Votre partenaire étranger peut également saisir l'envoi au moyen de son outil en ligne FedEx et indiquer votre numéro de client FedEx lors de la prise en charge des frais. Vous trouverez votre numéro de client FedEx pour les envois URGENT sur votre feuille de conditions URGENT ou sur logistics.international@post.ch.

La tarification est analogue à l'exportation et est supérieure de 10% à votre prix de base, ce qui est également indiqué dans le service en ligne lors de l'établissement de la lettre de voiture. Si votre partenaire étranger saisit l'envoi, le prix sera calculé correctement sur la base de votre numéro de client FedEx.

Distribution

Les envois URGENT sont toujours livrés contre signature. Une "signature indirecte" est requise :

FedEx fait confirmer la réception de l'envoi par la signature d'une personne à l'adresse de livraison, d'un(e) voisin(e) ou d'un(e) gardien(ne) d'immeuble. Si personne ne se trouve sur place pour confirmer la réception par une signature, FedEx tente une nouvelle livraison.

Prise en charge des coûts «DDP»

Dans le service en ligne «Établissement de lettres de voiture (sur facture)», vous avez la possibilité, lors de la dernière étape, de faire en sorte que votre destinataire à l'étranger ne doive pas payer de taxes pour l'envoi reçu. Avec l'option de prise en charge des coûts, nous vous facturons, en tant qu'expéditeur, les éventuels frais de douane, la TVA et les frais dans le pays de destination. Sur le site web de FedEx <u>Suppléments</u> <u>de dédouanement (fedex.com)</u>, les coûts possibles par pays sont indiqués.

Augmentation de la responsabilité

Notre service en ligne «Établissement de lettres de voiture (sur facture)» vous propose de conclure contre rémunération une augmentation de la responsabilité pour la déclaration du contenu en fonction de la valeur de la marchandise. Un supplément de CHF 1.50 par USD 100 est facturé pour chaque envoi supplémentaire (ou une partie de ce montant) accepté par FedEx Express au-delà des limites de responsabilité standard. Cette possibilité ne s'applique pas aux «articles uniques» (cf. CG FedEx).



Suppléments

Il peut arriver que FedEx facture des frais supplémentaires qui ne sont pas compris dans le prix. Vous trouverez ci-après une liste des suppléments possibles:

Dimensions: CHF 35 par colis

Un supplément est perçu par colis si

- mesure plus de 121 cm sur le côté le plus long;
- dimensions supérieures à 76 cm le long du deuxième côté le plus grand; ou
- Longueur et pourtour supérieurs à 266 centimètres mesure la longueur et le pourtour résultent de la longueur plus deux fois la hauteur plus deux fois la largeur (Lo + 2H + 2La).

Supplément pour dépassement des dimensions: CHF 60 par colis

Un supplément surdimensionné s'applique à une pièce ou à un colis dont la longueur dépasse 243 centimètres ou une longueur et un pourtour de 330 centimètres – la longueur et le pourtour sont calculés en additionnant la longueur et la hauteur deux fois la largeur (Lo + 2H + 2La).

La forme et les dimensions du colis peuvent changer durant le transport, ce qui peut avoir des répercussions sur la possibilité de supplément pour le colis. Si les dimensions changent durant le transport, FedEx peut à tout moment adapter les suppléments en conséquence.vornehmen.

Poids: CHF 18 par colis

Lorsqu'un colis a un poids réel supérieur à 31 kg.

Emballage: CHF 25 par colis

Lorsqu'un colis:

- n'est pas entièrement emballé dans un récipient d'expédition extérieur ou un emballage;
- est enfermé dans un récipient d'expédition extérieur ou dans un emballage non constitué de carton ondulé, y compris, mais sans s'y limiter, le métal, le bois, le voile-tissu, le cuir, le plastique dur, le plastique souple ou la mousse de polystyrène expansée (p. ex. polystyrène);
- est enfermé dans un récipient d'expédition extérieur ou dans un emballage enveloppé sous film rétractable ou film rétractable;
- ronde ou cylindre, y compris (sans restriction) les pochettes d'expédition, les boîtes, les seaux, les tonneaux, les pneus, les tambours ou les seaux;
- lorsqu'elle est reliée par des bandes métalliques, en matière synthétique ou en tissu ou possède des roues (p. ex. un vélo), des rouleaux, des poignées ou des courroies, y compris les colis dont la surface extérieure est enveloppée en vrac ou dont le contenu dépasse de la surface;

- se coincer dans d'autres colis ou dans le système de tri Fedex ou pouvoir les endommager.

Marchandise non empilable: CHF 200 par colis

Un supplément est perçu pour chaque unité de traitement du fret non empilable. «Non empilable» signifie que l'unité de chargement ne peut pas être empilée verticalement de manière sûre. Les exemples ne sont pas les suivants

Unités de dédouanement empilables qui: 1) n'ont pas de face supérieure ou inférieure plate et stable, 2) peuvent être endommagées lorsqu'une autre pièce est chargée sur elles, ou 3) ont certes des surfaces de chargement plates et stables, mais sont trop étroites pour supporter en toute sécurité d'autres unités de chargement (p. ex. 1-2 tonneaux). Un supplément est également perçu pour chaque unité de chargement signalée comme non empilable par l'expéditeur. Ce supplément est perçu par unité de dédouanement, même si plusieurs colis sont enliassés dans un envoi.

Vous trouverez des informations complémentaires sur la préparation et la palettisation du fret dans nos directives d'emballage sur fedex.com.

Supplément de demande

En période de volumes d'envois en hausse, de demande de capacités en hausse, de coûts d'exploitation en hausse et d'autres contraintes du réseau, FedEx prélève éventuellement un supplément de demande. L'applicabilité, la durée et le montant du supplément de demande sont fixés pour chaque région sur la base d'évaluations régulières du volume de transport et des capacités disponibles au sein du réseau ainsi que d'autres facteurs.

Vous trouverez sur www.fedex.com/demand-surcharges des informations sur les suppléments en vigueur, y compris les services applicables, le montant des suppléments et les dates de validité.

Correction d'adresse: CHF 12 par envoi

Si l'adresse figurant sur une lettre de voiture ou une étiquette d'expédition est erronée, FedEx peut essayer de déterminer la bonne adresse et de terminer la livraison. FedEx facture un supplément à ce titre. Si FedEx ne peut pas conclure la livraison, elle ne peut pas être tenue responsable du non-respect de sa promesse de livraison.



Emballages

Des emballages FedEx gratuits peuvent être utilisés pour les envois URGENT. Pour les documents URGENT et les petites marchandises URGENT, il est même obligatoire d'utiliser l'emballage au niveau prescrit.

Les emballages FedEx peuvent être commandés auprès de FedEx au moyen du <u>formulaire d'exigences pour le matériel</u> <u>d'expédition et de distribution | FedEx Suisse</u>, ou peut être commandé gratuitement sur <u>https://docucenter.post.ch/</u>.
Votre filiale de la Poste la plus proche dispose également d'emballages individuels.

Pour URGENT documents: FedEx Envelope:



FedEx Envelope

- Emballage destiné aux documents de taille standard et au format « Legal » nord-américain
- Peut contenir jusqu'à 60 pages non pliées au format A4 standard

Dimensions internes : 24,1 x 31,8 cm Poids maximum : 500 g

Le tarif spécial pour FedEx Envelope s'applique uniquement jusqu'à ce poids.

Pour URGENT petites marchandises: FedEx Pack (Small – Extra Large)



FedEx Reusable Extra Large Pak

Conçu pour les documents plus lourds ou volumineux ou les articles souples.

- Étanche et indéchirable
- Cet emballage est recyclable et réutilisable
- Pour être réutilisé, l'emballage doit être en parfait état et l'envoi ne doit pas contenir d'articles fragiles

Dimensions internes : 42,5 x 52,7 cm Poids maximum : 2,5 kg

Service clientèle

Pour les envois déjà expédiés, vous pouvez joindre le service à la clientèle URGENT au numéro habituel 0800 45 45 45, les courriels seront envoyés à nouveau par e-mail cs.urgent.ch@fedex.com à partir du 01.04.2024.

Pour toute question concernant votre contrat, l'offre URGENT ou le service en ligne «Établissement de lettres de voiture (sur facture)», contactez-nous à l'adresse logistics.international@post.ch.

Sinistres

Si un envoi URGENT a été endommagé ou s'il ne parvient pas au lieu de réception, FedEx vous propose <u>un formulaire d'annonce direct (fedex.com)</u> ou vous pouvez vous adresser au Service à la clientèle URGENT

Veuillez noter que le message doit être envoyé dans les 20 jours suivant la distribution ou le moment théorique de la distribution indiqué dans le service en ligne.



Convention de services de transport FedEx

Le Client, y compris ses divisions, ses succursales et ses filiales, dont une majorité (fixée à 51 %) des actions donnant droit de vote est détenue directement ou indirectement par le Client (« Client » dans le présent document) et FedEx conviennent de conclure le présent Contrat de services de transport FedEx (« Contrat »), dont les conditions suivent.

Le présent Contrat/Avenant sur les prix font collectivement référence à un Pays ou à un Territoire en tant que « pays ou ensemble de

pays ».

1. Services

Le présent Accord spécifie les conditions générales d'après lesquelles FedEx consent à fournir certains services de transport ("Services") au Client. Le présent Accord sera conclu entre le Client et l'entité opérationnelle compétente de FedEx ("Société FedEx") pour le Service applicable qui figure dans les documents tarifaires insérés dans les présentes. Toutes les Sociétés FedEx qui fournissent des Services dans le cadre du présent Accord sont collectivement appelées "FedEx" dans ce qui suit.

2. Tarifs

FedEx accepte de fournir des Services au Client aux tarifs et dans les conditions stipulées dans les documents tarifaires applicables. Chaque société FedEx compétente pourra fournir sur demande à titre gracieux un exemplaire des tarifs pour le Client, exprimés en valeur nette (d'après le tarif de base applicable, en vigueur à ce moment). Les documents concernant les valeurs nettes sont fournis à titre gracieux ; ils ne font pas partie du présent Accord. FedEx fournit au Client le tarif et les Services pour l'usage exclusif du Client, sans qu'ils puissent être revendus ou être destinés à un autre bénéficiaire (y compris par facturation à un tiers), sauf consentement préalable écrit de FedEx. Le Client accepte de faire en sorte que le numéro de compte approprié figure sur le bordereau d'expédition ou sur tout autre document d'expédition, il reconnaît que le tarif ne s'appliquera pas aux colis qui ne comportent pas la référence correcte au numéro de compte approprié. Le tarif est applicable au plus tard à la date mentionnée ci-dessus ou cinq jours ouvrables suivant la conclusion d'un Accord dûment signé par un mandataire autorisé de FedEx ("Date d'effet").

3. Guide des services

Chaque envoi réalisé par FedEx relève des conditions exposées dans le Guide des services FedEx en vigueur au moment de l'envoi. Ces conditions sont insérées dans le présent Contrat à titre de référence. « Guide des Services FedEx » désigne collectivement le Guide des services FedEx du pays d'origine de l'envoi, tous les tarifs applicables, les conditions locales de service ou les conditions de transport, ainsi que le bordereau d'expédition ou le connaissement en vigueur à la date d'envoi par la Société FedEx concernée. FedEx se réserve le droit de modifier à tout moment et sans avertissement préalable le Guide des services FedEx, y compris de modifier les tarifs de transport publiés et/ou les frais de manutention spéciale, les suppléments, ainsi que les frais accessoires et les frais divers. Nous renvoyons le Client au site web de FedEx, fedex.com, pour toute modification apportée au Guide des services FedEx. Si le présent Accord et le Guide des services FedEx présentaient des contradictions, ce sont les stipulations du présent Accord qui prévaudraient.

4. Modalités de paiement

Le paiement est exigible au moment où les Services sont rendus. FedEx peut cependant accorder des facilités de règlement. La date de la facture constitue le début du cycle de règlement, à compter de la date de la facture. Les factures concernant les droits de douane et taxes sont cependant payables à réception. Le Client accepte que le règlement effectué à temps soit une condition pour que le crédit et les modalités tarifaires soient accordés. Si les modalités de paiement n'étaient pas respectées, FedEx aura toute latitude de refuser le crédit ou de supprimer le tarif appliqué.

5. Automatisation

Le Client accepte qu'une solution FedEx en ligne ou une solution d'expédition compatible FedEx, approuvée et autorisée par FedEx, soit utilisée sur tous les lieux d'expédition ; l'utilisation ou le placement de cette solution d'expédition sera soumis à un accord préalable.

6. Confidentialité

FedEx et le Client acceptent tous deux que les conditions du présent Contrat, y compris le tarif, sont confidentiels, que chaque partie les gardera strictement confidentiels et qu'elle ne les divulguera pas sauf si la législation l'exige. Le Client accepte de ne pas publier ou afficher publiquement les conditions générales ou les tarifs. FedEx et le Client conviennent en outre que les tractations et les négociations concernant les tarifs ou tout changement y ayant trait (y compris les futures offres de tarification) seront elles aussi confidentielles et soumises à cette clause de confidentialité. Nonobstant ce qui précède, la divulgation par FedEx à ses filiales, à ses succursales, à ses établissements, à ses sous-traitants, à ses agents et/ou à ses mandataires est permise sans avertissement ni consentement préalable. En outre, toute divulgation à un tiers du présent Contrat ou de l'une de ses conditions par e Client sans le



consentement de FedEx et sans qu'un accord mutuel de nondivulgation soit conclu entre FedEx et ce tiers sera considérée comme une violation.

7. Durée.

Le présent Accord entre en vigueur à la Date d'effet et se poursuit jusqu'à ce qu'il arrive à terme ou qu'il soit résilié par l'une des parties.

8. Résiliation

Chacune des parties pourra résilier sans délai le présent Accord par simple avertissement en cas de non-conformité de l'autre partie à une de ses conditions. Chacune des parties pourra à tout moment résilier le présent Accord sans motif ni pénalité en avertissant l'autre partie par écrit 30 jours à l'avance.

9. Accords antérieurs

Le présent Contrat remplace tous les contrats tarifaires et leurs éventuels compléments passés entre FedEx et le Client concernant les Services, les types de colis, les numéros de compte de Client qui relèvent du présent Contrat et figurent sur les documents tarifaires concernés.

10. Intégrité

Toute modification apportée au présent document par l'une ou l'autre partie le rend nul et non avenu. Tout manquement par FedEx ou le Client à l'une des stipulations des présentes Conditions, ne constituera en rien une renonciation à la stipulation en question, et le droit de FedEx à exécuter cette stipulation n'en sera pas réduit.

11. Marchandises soumises à restrictions

Le présent Accord ne s'applique pas à l'envoi d'alcool ou à d'autres marchandises ou matériaux qui pourraient être soumis à des interdictions ou à des restrictions de transport par la loi ou par le Guide des services FedEx. Ces marchandises devront éventuellement faire l'objet d'un Accord particulier.

12. Mémoire électronique

Chacune des parties pourra copier le présent Accord ratifié dans une mémoire électronique en format non modifiable ; à partir de ce moment, l'exemplaire papier du présent Accord pourra être détruit. Le Client et FedEx acceptent l'un et l'autre qu'après que le présent Contrat aura été mis en mémoire électronique, toute impression papier de ces informations mémorisées sous forme électronique constituera un original du présent Contrat.

13. Mandat

Chacune des parties affirme et garantit à l'autre partie que le présent Accord est valide, qu'il a force légale et qu'il a été conclu par un mandataire autorisé. Aucune stipulation du présent Contrat ne pourra être interprétée comme établissant une responsabilité conjointe ou solidaire entre the FedEx Companies.

14. Clause de divisibilité

Si un tribunal ou une autorité compétente estimait qu'une des stipulations du présent Accord était nulle ou inexécutable, on estimera que ladite stipulation est supprimée du présent Accord et les autres stipulations du présent Accord subsisteront en gardant tout leur effet.

15. Cession

Ni les droits ni les devoirs de l'une ou l'autre des parties au présent Contrat ne peuvent être délégués ou cédés volontairement sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, FedEx pouvant toutefois céder tout ou partie de ses droits et déléguer ses obligations en vertu du présent Contrat à une filiale ou à une succursale détenue en propriété directe ou indirecte de FedEx Corporation. Sans limiter ce qui précède, le présent Contrat liera les parties et sera applicable au bénéfice de celles-ci ainsi qu'à celui de leurs successeurs et ayant-droit autorisés.

16. Conditions générales de transport. (a)

Conditions générales de transport en MEISA: Les Conditions générales de transport applicables à la région Moyen-Orient, sous-continent indien et Afrique (MEISA) et les autres conditions propres au service éventuelles sont disponibles sur fedex com

16(b) Conditions générales de transport dans l'UE: Les Conditions générales de transport applicables à l'Europe et les autres conditions propres au service éventuelles sont disponibles sur fedex.com. Un extrait des Conditions générales de transport pour l'Europe figure dans l'annexe Tarification des présentes.

17(a) Volumes d'expédition.

Les tarifs et les conditions sont proposés par FedEx au Client conformément aux présentes en fonction des indications du volume et/ou du profil d'expédition reçus par FedEx à la signature du présent Accord. Pendant la durée des présentes, le Client devra fournir les prévisions que FedEx est susceptible de lui demander. Le Client devra avertir FedEx par écrit au moins cinq jours ouvrables à l'avance s'il sait ou prévoit que le volume des colis va augmenter. Pour chaque compte FedEx, une « augmentation du volume des colis » se produit lorsque



le Client confie des colis dont le volume dépasse sensiblement les volumes de colis de toute prévision, ou dont les caractéristiques dépassent le nombre, le type, la taille et/ou le poids moyens des colis précédemment confiés par le Client pour ce compte. En cas d'augmentation du volume des colis, même non signalée à FedEx comme indiqué ci-dessus, FedEx peut, à son entière discrétion, soit accepter ces colis conformément aux conditions générales, aux moments et aux tarifs qu'il aura définis à son entière discrétion (y compris en s'engageant à renoncer aux garanties de remboursement, aux délais annoncés et aux niveaux de service), soit ne pas accepter ces colis, sans engager sa responsabilité ni encourir aucune autre obligation. Néanmoins, FedEx est autorisé à modifier les Services et/ou la grille tarifaire à son entière discrétion si les volumes de colis effectivement fournis à FedEx pour expédition à tout moment diffèrent sensiblement des volumes que FedEx attendait.

17(b) Espace disponible dans les avions. Les services visés par le présent accord peuvent être soumis à l'espace disponible dans les avions, tel que déterminé par FedEx. Pour les envois lourds, il est parfois nécessaire d'effectuer une réservation, conformément aux Conditions générales de transport applicables. FedEx décline toute responsabilité en cas d'absence d'espace disponible. L'espace disponible dans l'avion déterminé par FedEx pour tout envoi donné est une donnée incontestable.

18. Limitation de responsabilité

Les Conditions de transport limitent et dans certains cas excluent la responsabilité de FedEx quant à la perte, la destruction, les dommages et les retards ; les réclamations suite à des sinistres doivent alors être faites dans des délais stricts. Les Conditions de transport sont insérées dans le présent document à titre de référence.

Post CH AG Logistics Services International Mail & Parcel Wankdorfallee 4 3030 Berne www.post.ch/urgent

